

ARRÊTÉ N° 2025-094 du 24 avril 2025

Portant

Modification du règlement intérieur du lotissement communal « rue Privat »

Cédric MAUREL de Bessières,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2122-21 et suivants

Vu le Code de l'urbanisme, et notamment les articles R.442-1 et suivants relatifs aux lotissements ;

Vu le règlement initial du lotissement communal « Rue Privat » approuvé le 06 juillet 2023 ;

Considérant qu'il est nécessaire de modifier certaines dispositions dudit règlement afin d'autoriser l'exercice des professions libérales à l'intérieur de l'habitation

ARRÊTE

Article 1 – Objet

Le présent arrêté a pour objet de modifier certaines dispositions du règlement du lotissement « Rue Privat », situé sur le territoire de la commune de Bessières.

Article 2 – Modifications

Les modifications apportées au règlement sont les suivantes :

Article 5 : Destinations, sous-destinations, usages et affectations des sols, natures d'activités soumises à conditions particulières :

Sont autorisées les habitations (logement et hébergement) si elles respectent les conditions ci-après. L'exercice des professions libérales est toléré à l'intérieur de l'habitation. Le stationnement de la clientèle sera assuré à l'intérieur du lot concerné ; ceci en complément des places prévues dans le dossier du permis d'aménager.

Le règlement modifié est annexé au présent arrêté.

Article 3 – Entrée en vigueur

Le présent arrêté entre en vigueur à compter de sa date de publication et d'affichage.

Article 4 – Publicité

Le présent arrêté sera affiché en mairie pendant deux mois et pourra être consulté par toute personne intéressée.

Article 6 – Exécution et transmission de l'arrêté :

Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.

A Bessières, le 24 avril 2025

Le maire,
Cédric MAUREL

